

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Histoire (France) > Histoire & mémoire > La France en Algérie (1945-1962) > **Paul Aussaresses : Ni oubli, ni pardon ! - Tortionnaire assumé et (...)**

Communiqué

## **Paul Aussaresses : Ni oubli, ni pardon ! - Tortionnaire assumé et revendiqué pour le compte de la France en Algérie**

jeudi 5 décembre 2013, par [NPA](#) (Date de rédaction antérieure : 4 décembre 2013).

Tortionnaire assumé et revendiqué pour le compte de la France en Algérie, cet homme est mort tranquillement à l'hôpital à 95 ans.

Le NPA profite de l'occasion pour saluer la mémoire des combattantEs et des martyrEs de la révolution nationale algérienne. Nous pensons tout particulièrement aujourd'hui à Larbi Ben M'hdi, dirigeant de l'Armée de Libération Nationale, assassiné par les soins d'Aussaresses à l'âge de 34 ans, en mars 1957, pendant la bataille d'Alger.

Malgré les cris de surprise et d'indignation de Chirac en 2001 lors de la publication de son premier livre-révélation, Aussaresses n'a jamais été un électron libre de l'armée coloniale française au contraire, il en a été un dirigeant d'élite. Cela lui a d'ailleurs valu beaucoup de reconnaissance et de promotions (il a été nommé colonel dès 1966).

Encore plus que les honneurs, cet assassin a obtenu le statut d'expert militaire international pour la France, son expérience algérienne lui ayant permis d'élaborer la technique de ce qu'il appelait lui-même les « escadrons de la mort ». Il a enseigné les techniques de la guérilla urbaine pendant des années aux USA (à Fort Bragg) ou encore au Brésil (où il a monté Manaus, un centre de formation militaire sur le modèle de Fort Bragg, formant des officiers brésiliens, mais aussi chiliens, argentins, et vénézuéliens qui serviront les coups d'Etat militaires du continent sud américain les décennies suivantes).

Doté d'un cynisme nationaliste inversement proportionnel à son courage, il est revenu longuement (dans 2 livres parus en 2001 et 2008) sur les barbaries qu'il avait commises en Algérie, se sachant protégé par la loi d'amnistie des crimes commis par les français en Algérie. Il y revendiquait la pratique et l'organisation de la torture contre les moujahidines algériens, listant les morts et faisant le récit des exécutions. Il y révélait également que ces pratiques étaient commandées politiquement par le plus haut sommet de l'Etat.

Protégé par l'Etat français (qui ne lui a jamais rien fait d'autre que de lui ôter sa Légion d'honneur et de lui infliger 7500 euros d'amende pour apologie de crime de guerre), cet assassin n'a jamais été inquiété, bien au contraire.

L'Etat français torture toujours en Algérie. En effet, y'a-t-il pire torture pour une victime que de voir son bourreau non seulement vaquer librement à ses occupations mais, en plus, décrire, enseigner et revendiquer ses crimes tout en ayant la certitude de n'être jamais inquiété ?

Non à l'amnistie des crimes français en Algérie !

Reconnaissance et réparation pour tous les crimes coloniaux et la torture d'Etat !

**NPA**, Montreuil, le 4 décembre

---